L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 17 JUIN.

FEUILLETON.

UN MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

XXVII.

OU LA CURIOSITÉ DU LECTEUR COMMENCE A ETRE SATISFAITE.

Le lendemain de ce funeste jour, Miguelin, après une triste nuit passée dans un hôtel de Grenoble, rentra dès le matin au château de Morancé.

Aucun incident ne s'était produit en son absence.

Le cœur anxieux, mais calme, résolue à sauver son cousin, au prix de son honneur et même de sa vie, Juliette, fidèle à la promesse faite à son père, avait attendu l'expiration du délai qu'elle s'était laissé imposer comme dernier terme à son action.

Ce délai expiré, elle recouvrait sa liberté.

On n'ignore plus l'usage qu'elle en voulait faire. Elle possédait une volonté inflexible et, ce qu'elle avait décidé, elle était prête à l'accomplir. Si les portes de la prison ne s'ouvraient pas devant Roger, elle irait trouver le juge d'instruction afin de lui révéler la vérité.

Durant les deux jours qui s'écoulèrent ainsi, elle ne s'abandonna pas aux illusions. Elle vit les choses au pire. Elle savait que la justice garde rigoureusement ce qu'elle a pris et il convient de dire qu'elle n'espéra pas une seule fois la délivrance de Roger.

Elle était donc préparée au sacrifice que lui ordonnait son devoir, et quand, dès son retour, Miguelin apparut devant elle, l'embrassa, silencieux et morne, elle ne l'interrogea pas, ayant compris à son silence que l'heure de l'action avait sonné.

A l'expression du visage de sa fille, Miguelin devina ce qui se passait dans cette âme fière, emportée dans le tourbillon d'une passion inavouable.

Il n'en fut pas surpris.

En quelques jours, il avait appris à la connaître.

Il se tenait debout devant elle, au milieu de sa chambre, dans laquelle elle l'avait reçu, la regardait tendrement, brisé par le spectacle d'une douleur qui n'avait d'autre auteur que lui-même.

— Vous n'avez pas réussi? dit-elle enfin.

— La faute n'en est pas à moi, mais à lui : il ne veut pas fuir.

— Je m'y attendais. Il se sait innocent et veut avoir le droit de porter haut la tête, ainsi qu'il convient aux hommes sans reproche. Il est des cœurs orgueilleux qui ne transigent jamais avec leur dignité. Oui, je m'y attendais. Je suis prête.

— Prête à quoi?

— A partir pour Grenoble. Vous m'accompagnerez, mon père. Votre présence à côté de moi prouvera que, malgré ma faute, je n'ai pas cessé d'être digne de vous. Je suis coupable, mais non déshonorée. Nous irons ensemble chez ce juge; je lui dirai toute la vérité.

— C'est impossible! s'écria Miguelin, d'un accent énergique.

— Impossible! Pourquoi, mon père!

— Parce que je ne veux pas te voir sur le banc des criminels. Toi, toute chaste et toute pudeur, entre deux gendarmes, à la place où sont condamnés les malfaiteurs! Je ne le veux pas; non, non, je m'y oppose. C'est mon droit, ma volonté de parler ainsi. Tu es ma fille, tu dois m'obéir.

— Ne m'obligez pas à me soustraire à votre autorité. Au-dessus d'elle, il y a ma conscience. Elle me dit que je ne saurais laisser condamner un innocent. Je vous résisterais quand vous voudriez me contraindre à épouser M. de Morancé. Je vous résisterai encore aujourd'hui.

— Tu ne me résisteras pas, ma Juliette, car je ne veux pas plus que toi laisser frapper Roger.

— Que prétendez-vous faire?

— Exécuter la résolution à laquelle, depuis trois jours, je n'ai cessé de penser. J'irai me livrer à la justice, en déclarant que je suis seul coupable. Je ne mentirai pas. N'est-ce pas moi qui ai commis la faute? Je n'ai pas cherché à tuer M. de Morancé; mais c'est une résistance stupide à ton désir, mon fatal aveuglement qui ont causé tout le mal. Il est juste que j'en porte la peine.... Oh! ne m'interrompez pas! J'ai bien réfléchi, vois-tu. J'ai tout calculé, tout prévu. Je sais par cœur le discours que je tiendrai à mes juges. Je leur dirai....

Juliette l'interrompit.

— Assez, assez! mon père. Je ne consentirai jamais à vous laisser agir ainsi.

— Il le faut cependant, et au nom de mon droit paternel, je t'ordonne de céder....

— Si j'avais la faiblesse de vous obéir, si je vous croyais condamné par ma faute, je me considérerais comme véritablement criminelle!

— Je ne serai pas condamné. Je suis jeune et j'aurai l'éloquence d'un père. Mortancé a menti pour perdre Roger; je mentirai, moi, pour vous sauver tous. Je dirai que je l'ai vu l'insulter, et que ma colère a été plus forte que ma raison.

— Vains prétextes, mon père, et qui ne vous sauveront pas. Morancé est tout-puissant dans ce pays; ceux qui vous jugeront sont ses amis, ses parents peut-être. Ils le vengeraient sur vous et vous n'échapperiez pas aux rigueurs d'une loi qui défend d'épargner le meurtrier du comte.

— Mais les périls sont les mêmes pour toi.

— Non, car moi, je peux expliquer le crime par la jalousie, les dépits, l'horreur qui m'ont poussée.

— Et moi, ne puis-je pas l'expliquer aussi? Un père qui protège sa fille!.....

— Mais, ma mère! songez-vous à sa douleur!

— Elle serait plus malheureuse de ton arrestation que de la mienne. Seulement, comme je ne veux pas qu'elle me tienne pour un assassin, nous lui dirons la vérité.....

— C'est horrible, ce que vous proposez-là! Me connaissez-vous donc si peu pour croire que j'assisterais impassible à votre jugement, que j'entendrais lire votre arrêt, sans crier aux juges: "Vous attentez à l'innocence. Il n'y a qu'un criminel, c'est moi!"

— Tais-toi! tais-toi! fit Miguelin, en plaçant ses mains sur les lèvres de Juliette.

Ils continuèrent longtemps sur ce ton, s'excitant de plus en plus, se disputant le droit de se sacrifier. Miguelin ordonnait; Juliette, exaspérée jusqu'aux larmes, résistait.

— Ah! malheureuse, s'écria-t-elle enfin, brisée par l'effort vain, mais passionné, qu'elle venait de faire pour que sa volonté prévalût, j'ai causé votre malheur. Je suis maudite!

Des sanglots convulsifs s'échappaient de sa poitrine, et des sensations violentes que depuis plusieurs jours elle comprimait, les accumulant sur son cœur, se traînèrent, en provoquant un accès de désespoir.

A cette heure déchirante, Miguelin, par son attitude énergique et calme, par l'excès de sa tendresse, par la simplicité du dévouement qu'elle lui inspirait, réchaffa bien des fautes. Il s'assit, prit sa fille entre ses bras, la plaça sur ses genoux, et l'étreignant doucement, il la berça pour la calmer, comme quand elle était petite. Il parlait un langage persuasif et doux, expression sublime de son amour paternel.

Il ne connaissait pas ces accents. Ils sortaient de sa bouche pour la première fois, le surprenaient et le troublaient; mais en même temps, il y puisait la résolution, le courage et la faculté d'envisager sans pâlir la tâche qu'il venait d'assumer. C'était un autre homme, auquel nul sacrifice ne paraissait trop complet.

Juliette fut lente à s'apaiser; mais une heure vint où ses sanglots s'arrêtèrent, où l'exemple de son père opéra en elle un changement inattendu et la rendit aussi calme qu'il l'était lui-même.

Quand il la vit ainsi, il la releva, et lorsqu'elle fut debout, il se dirigea vers la porte.

— Où allez-vous? s'écria-t-elle, en se plaçant énergiquement devant lui.

— Consens à me laisser libre, ma chérie, dit il sans élever la voix; ma résolution est prise, rien ne saurait m'en détourner: laisse moi l'exécuter.

— Jamais!

— Je le veux! répondit-il sévèrement, avec un accent dominateur qui prouvait l'irrévocabilité de sa décision. Puis, comme Juliette épuisée et vaincue ne résistait plus, il reprit avec douceur: Je vais auprès de ta mère, la prévenir, lui faire connaître la vérité.....

Juliette s'éloigna, vous dis-je!

— Ne crains rien! Je la préparerai doucement à ce qu'elle doit savoir, jusqu'à ce qu'elle soit en état de l'entendre. Elle est courageuse et ne faiblira pas. Puis, elle sera fière de moi, en me voyant racheter ainsi le passé. D'ailleurs, je lui prouverai que je ne cours pas un bien grand danger.

— Mais si votre dévouement vous perdait! si vous étiez condamné!

— A quoi bon prévoir l'impossible! D'ailleurs, tu resteras à ta mère pour la consoler jusqu'à mon retour, et Roger te restera à toi pour le protéger, pour l'aimer!..... Maintenant, mon enfant, écoute-moi. Je retournerai tout à l'heure à Grenoble pour me rendre auprès de M. de Monchonnet. J'espère qu'il me laissera provisoirement en liberté, sous caution. Mais, il ne peut aussi qu'il me fasse arrêter sur le champ. Dans ce cas, tu seras immédiatement prévenue, et comme tu ne dois pas rester une heure de plus dans cette maison, vous partirez aussitôt ta mère et toi, et vous viendrez vous installer à Grenoble.

Tandis qu'il lui donnait cet avis, Juliette le regardait pâle, mais l'œil enflammé par l'affection ardente à laquelle, en le voyant si dévoué, si bon, si simple, son cœur était livré.

Tout à coup, au moment où il allait la quitter, elle l'arrêta, et obéissant à une inspiration nouvelle et subite:

— Je connais à tout ce que vous souhaitez, mon père, lui dit-elle; je vous obéirai en tout; mais, j'ai encore une grâce à vous demander.

— Laquelle?

— Il y a deux jours, quand je vous ai supposé mon ennemie d'avoir eu pour le vicomte de Morancé des sentiments qu'il ne devait inspirer qu'à sa femme, vous avez exigé de moi un délai, en m'obligeant à vous promettre de ne pas agir avant son expiration. Je vous l'ai accordé. A mon tour, j'en sollicite un de vous, et vous supplie de surseoir une heure encore à l'exécution de votre projet.

— Une heure! Dans quel but?

— C'est mon secret. Admettez cependant qu'il existe un moyen de sauver Roger sans vous exposer, et laissez-moi le temps d'y réfléchir.

— Ce moyen, ne peux-tu me le faire connaître?

— Et vous, ne pouvez-vous, à ma prière, retarder de quelques instants votre départ?

— Soit, je cède. Je rejoins ta mère, et dans une heure je viendrai te retrouver.

Il sortit pour dissimuler sa propre émotion, et Juliette resta seule.

Que se passait-il à cette heure dans son âme? L'aventure dans les péripéties de laquelle elle vivait depuis dix jours était-elle trop lourde pour son courage?

Au moment où son père lui ordonnait de ne pas dire la vérité et se préparait à se sacrifier pour elle, subissait-elle trop cruellement le remords qui déchirait sa conscience?

Reculait-elle enfin devant la perspective qui s'offrait à ses yeux et faisait d'elle une fille dénaturée, capable de laisser porter à son père le poids du crime qu'elle avait commis?

Nous ne nous chargerons pas de fouiller plus complètement une âme que nous l'avons fait jusqu'ici cette nature dont la fougue ne pouvait être comparée qu'à un diamant et à sa fermeté.

Sa pensée était mobile. Elle obéissait à des inspirations spontanées que le choc de ses passions et des événements faisait naître. Ce que nous pouvons dire, c'est que, demeurée seule, Juliette regarda pendant quelques instants au fond d'elle-même et modifia tout à coup ses résolutions.

(A continuer.)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

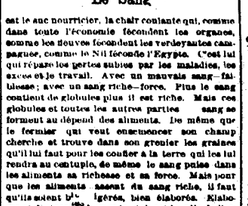

CE BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. En savoir est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la sensibilité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les tempéraments peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime ces organes si importants et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le feu digestif, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniatre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses de la poitrine. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies de l'étroit de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, donne ces fluides fécondent les vertueux campagnes, comme le Nil fécondé l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut emmenager son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments aient du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaboré. Elaborer et digérer ces aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si la nature n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER fera l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux!

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. Le résultat avec lequelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par bien de personnes dignes de foi pour que nous le prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit se s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de sévres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on soigne de la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui contiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et de milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

22 sept—1an

DOOLEY'S YEAST POWDER

BEST SOLD BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour produire des BISCUITS, PAIN, BOLLS, DU PAIN, gâteaux de toutes sortes et saveurs, agréables et sucrés. Elle est pure, parfaitement pure et ce pure secret pour sa supériorité. C'est le secret de l'EXCELLENCE DE CHEF du monde: IL NE CONSERVE pendant plusieurs années sans perdre de sa force, tandis que les autres poudres ne peuvent pas se conserver plus de quelques mois. Cette poudre est une des seules qui ne contient pas de chaux, de carbonate de soude, de sel, de tartre, de crème de tartre, ou de toute autre substance nuisible à la santé. Elle est composée de matières premières, pures et saines, et est recommandée par les chimistes les plus éminents comme étant la meilleure poudre à lever qui existe. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, No. 17, 19 et 21 Cedar street, New-York.

A vendre par tous les épiciers de gros et épiciers en détail, à la Nouvelle-Orléans.

T. B. WHITE & CO.,

Agents, No. 6, rue Bienville, N. Orléans.

22 sept—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, feront

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne livrés ou prochainement mis en service, sont de l'échantillonnage No. 29, Modèle du Nord.

VILLE-DU-HAVRE, capt. Gallimard, samedi, 14 juin.
PEREIRE, capt. Denis, samedi, 21 juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 28 juin.
VILLE-DE-PARIS, capt. ——, samedi, 12 juil.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:

Premières cabines, $125; deuxième cabines, $90.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces vapeurs n'emportent ni poudre ni passagers d'entrepont.
Les voyageurs américains qui veulent voir le continent européen en peu de temps trouveront en cette ligne les moyens les plus commodes et les plus économiques.
Les voyageurs peuvent également prendre le train de nuit de Paris à Brest, qui part à 8 heures du soir, et arrive à Brest le lendemain matin à 8 heures, ce qui économise beaucoup de temps, d'ennui et de fatigue.
Pour fret ou passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Agent, 42, Broadway, New York,
ou à
nov—1121 Gallier Court, Lestre H. C. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits par le Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et la Nouvelle-Orléans:

LOUISIANA,	de 2800 tonneaux,	capt.	Stewart.
MINNESOTA,	2200	"	capt. Hamlin.
ALABAMA,	2200	"	capt. Finch.
PENNSYLVANIA,	2800	"	capt. Brace.
VIRGINIA,	de 2200	"	en construction.
GEORGIA,	de 2800	"	"

Les steamers de cette ligne partiront régulièrement

Pour Liverpool, comme suit:
LOUISIANA le 10 ou près du SAMEDI, 28 Mai.
MINNESOTA " " 12 Juillet.

Il ouvrira du frêt et espère des connaissements pour le Havre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Ecosse.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour frêt ou passage (excellent commodement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 28, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ou à
BARNFIELD & Co.,
No. 5, Chapel Street, Liverpool.
ou à
LEWIS T. MERROW & CO.,
Nos. 65, Great Clyde Street Glasgow.

4 oct—

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD, reprendront leur service régulier comme suit:

	DE LA NLLE-ORLEANS.	
Strassburg,	30 sept.	11 octobre,
Blumenthal,	8 octobre	25 "
Frankfurt,	8 "	8 novembre
Stettin,	22 "	22 "

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—A la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans ou la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ..... $35 en or.
Entrepont ..... 15 "

Les billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1an
Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Creswell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST LOUIS,
le steamer
CORTES,
Kemble, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MERCREDI, 18 Juin, à 5 h. P. M.
Passage ..... $50.
Cette Ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, directement—Départ, le JEUDI, 5 juin 1873.
Partant la malle des E. U.
Le bon steamer, de première classe
YAZOO,
capt. Barrett.
Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDW. A. YORKE, Agent,
Remparts Carondelet et Gravier,
Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, suivra et partira à son tour régulier.

SEPTIEME ETAT ANNUEL
— DU —
FACTORS AND TRADERS Insurance Company,
Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle Orléans, 23 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—savoir:

Primes de l'année
Surrisques d'incendie $380,195 99
Sur risques de rivières 294,169 99
Sur risques de mer 81,498 16
——— $755,857 95

En mains—
Primes non expirées le 30 avril 1872 ..... $169,289 00
En mains— ——— $154,566 85
Primes remboursées 11,366 52
Montant net des primes $621,262 43
Pertes payées, savoir—
Sur risques d'incendie $129,945 16
Sur risques de rivières 172,998 41
Sur risques de mer 56,285 83
——— $359,229 41
Réassurances 27,401 98
Réfaction (rebate) 11,176 56
Taxes payées 11,841 76
Dépenses générales 40,666 97
——— $460,356 71
Balance $160,905 72
En plus—
Escompte, intérêt, épargnes reçues $153,808 31
En moins—
Premier intérêt semi annuel sur le capital payé et second intérêt dû actuellement 110,000 00
——— $42,808 31
Bénéfice net $203,706 06

L'Actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse $494,290 20
Primes en voie de recouvrement 49,891 86
Rents à recevoir, prêts sur nantissements 209,879 32
Effets à recevoir à courte échéance 21,046 44
Actions de banques et autres actions $11,918 55
Actions de chemins de fer de la ville 72,875 00
Bons de la ville et autres bons 105,243 72
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane 5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association 5,000 00
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs 2,000 00
Immeubles 34,126 40
——— $1,070,276 39

Le tableau qui précède est une copie exacte sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 23 ici courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un DIVIDENDE intérim de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,000,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent sur contributions sur le premier juin, ou en traites sur de bonnes primes particulières.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scharck,
John I. Mobil,	R. M. Walmsley,
John Challe,	Wm. Mortimer,
Richard Milliken,	Jos. W. Connell,
Samuel H. Moore,	A. Benton,
J. J. Warren,	J. T. Penn,
R. T. Beckner,	A. H. May,
[illegible]Schindler,	S. H. Snowden,
[illegible]Rogers,	T. Lyle Lyon,
[illegible]Lane,	Wm. C. Raymond,
A. [illegible]	James S. Prentice,
	Samuel H. Boyd.

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamer de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer du mouvement et à basse pression
CARLOTA,
Capitaine Hampton,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI, et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 8 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin; le VENDREDI, et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le steamer fera toute la ligne, touchant sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Il partira de Pont Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 5 heures du matin, et de Mandeville, tous les matins et tous les DIMANCHES SOIR.

Pour les passages, s'adresser à bord, partira, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.
Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et de Bayou Courtableau. Le steamer
CHAMPION,
Capitaine Jno. Cannon,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & DITTER,
No 138 rue Gravier,
Agents,
Q. CARRE, Washington,
J. DUBOURG, Port Barré.

Balcon de la Rivière Grande et Co (Grand Ecore—Cusbatta Line)
—Le bateau à vapeur
CHAMPION, capitaine Jno. Cannon, Clerk; C. Hamilton et Tom J. Bowry, comptoir, partira
tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour Grand Ecore, et Marksville, Montgomery, les débarcadères de Burtard et de Bolton, la Rivière aux Cannes, Alexandria, Natchitoches, Normand et de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires.
M. W. LOYD, No 12, rue Perdido.
J. E. CARLIN, No 1, rue Tchoupitoulas.
ANO. JANNEY, No 132, rue de la Commune
1376—1an

Bâton Rouge.

Passenger de la Nouvelle-Orléans à la Rivière à Haut Bâton Rouge et retour.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.
Le bateau
CITY JOHN, capt.
Clerk W. R. Grafton,
J. P. McElroy, Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, 11, rue Conti
Passenger Magasin de la Digue et du Bayou

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.
Le bateau
LIZZIE HOPKINS,
Capitaine J. P. Acosta,
Clerk Chas. Dumas,
Ce bateau reçoit du frêt pour tous les de Bayou Lafourche et remonte jusqu'à Thibodeaux.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET,
No 11 rue Conti

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie Home d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872.

Primes en force au 31 décembre 1871 ..... $2,000,000 00
Primes émises depuis expirées le 31 décembre 1872, y compris les primes de l'année expirée le 31 décembre 1871 ..... $222,346 71
Primes sur risques de rivières $140,406 12
Primes sur risques de rivières 36,215 54
Primes sur risques de mer ..... 26,225 05 —$222,846
En mains:
Primes bonnes 2,547 17
Primes sur risques non expirés en 1872 ..... 57,360 00— 54,781 17
Montant net des primes $367,786 54
Pertes payées dans la même période:
Sur primes d'incendie ..... $ 81,825 37
Sur primes de rivières 11,256 00
Sur primes de mer 19,285 00
Réassurances $112,366 37
Rabais (ou remises) sur escompte 1,774 32
Taxes payées 10,167 78
Intérêt sur tous les actifs non encore payés, dépenses, escompte et intérêt ..... 41,276 95—$165,585 72
Réservé pour pertes non encore réglées, l'actif de la Compagnie sont comme suit:
Escalme $53,965 41
Rents à recevoir, prêts sur nantissements 42,500 00
Rents à recevoir pour primes 9,000 12—$105,465 53
Comptes en cours de remouvement $54,975
Actions de la Compagnie de Valeurs du Canal 50,000 00
Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nlle-Orléans 225,000 00
Actions de la Compagnie de Fabrique de Glace 47,000 00
Actions de la Compagnie de Valeurs de Dry Dock 15,000 00
Actions de Harbor Transportation Building 1,000 00
Bonds de la Société de l'Odd Fellows Hall 1,100 00
Bonds de la Compagnie de Fabrique de Glace 5,000 00
Bonds de l'Association Juive de Bienfaisance 5,000 00
Actions suspendues et dettes douteuses 2,000 00
Actions suspendues et dettes douteuses 2,000 00
——— $564,156 69
——— $966,606 45

Le tableau qui précède est une copie exacte sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce jour, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que 8% pour cent d'intérêt sur tout le capital payé sera payé aux porteurs de parts du dit actif, à dater du 15 février 1873.

ALF. MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice Président
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton,	Adolph Meyer,
Wm. M. Perkins,	E. T. Keith,
Alfred Miller,	Jno. T. Moore,
A. Walsh,	M. C. Rogers,
R. M. Carroll,	W. P. Ker,
W. H. Rodgers,	Geo. W. Hunt.

RAPPORT TRIMESTRIEL
— DE LA —
Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTEME MUTUEL)

ETAT, le 29 mars 1873, à la clôture des affaires:

ACTIF.

En caisse	$770,106 08
Chèques sur d'autres banques	69,004 32
Portefeuilles	1,111,366 79
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	500,000 00
Francs sur bons pour garantir la circulation	25,000 00
Actions et autres garanties	25,000 00
10 pc sur les effets de rachat et de réserve	$46,921 11
Espèces sur d'autres banques et banquiers	104,894 25
Billets de banques	290,053 87
Matière d'installations	10,776 [illegible]
Taxes payées	5,071 72
Dépenses courantes	17,000 00
	$3,003,295 35

PASSIF.

Dû à des déposants	$2,344,288 05
Dû à des banques et à des banquiers	145,499 34
Circulation non rachetée	500,000 00
Capital	500,000 00
Surplus	25,515 66
Dividendes non payés	7931 67
Escompte, trois mois	$10,558 61
Change " "	22,002 00
Intérêt " "	15,000 00
Profits et pertes	2,297 74— 49,307 35
	$3,003,295 35

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

(Payable à dater de lundi, 14 avril 1873)
Actionnaires, 3½ pour cent pour trois mois.
Dépositaires, 2 pour cent pour trois mois.
ELMT. H. KENNEDY, Président
CHAS. L. C. DUFUY, Caissier. 6 avrils—1

Estate of James N. Ogden.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.
New Orleans, May 15th, 1873. This is to give notice that I will expose to sale by public auction, to the highest and last bidder, for cash, on the premises of the late James N. Ogden, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, on the 17th day of June, 1873, at 12 o'clock, M., the following described property, to wit: One Cultivator, one Harrow, one Cart, one Mule, and one Hor